

**CG38(2020)OJprov**

18 février 2020

## 38<sup>e</sup> Session du Congrès

Strasbourg, Palais de l'Europe

17-19 mars 2020

### PROJET D'ORDRE DU JOUR REUNION PUBLIQUE

THEME POUR 2020 :

LES COLLECTIVITES LOCALES ET REGIONALES : ACTEURS CLES DE LA  
MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (titre de  
travail)

L'interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais et français) en allemand, russe et italien, sauf indication contraire

Les informations sur les langues supplémentaires disponibles pour les séances et les réunions (valables à la date indiquée ci-dessus) sont mentionnées :

- dans cet ordre du jour ;
- et sur le calendrier des réunions [CG38(2020)01] dans le **guide de la session**

Légende :

**EN** Anglais  
**FR** Français  
**DE** Allemand  
**RU** Russe  
**IT** Italien  
**TR** Turc

## Lundi 16 mars 2020 (veille de la session)

### Réunions des bureaux

Bureau de la Chambre des pouvoirs locaux [EN/FR/DE/RU/IT]	9h30-10h30, Salle 8
Bureau de la Chambre des régions [EN/FR/DE/RU]	9h30-10h30, Salle 10
Bureau du Congrès [EN/FR/DE/RU/IT]	10h30-12h15 et 13h45-15h30, Salle 8

### Réunions des groupes politiques

	15h30-17h30
Groupe du Parti Populaire Européen au Congrès (PPE/CCE) [EN/FR/DE/RU/IT/TR]	Salle 9
Groupe Socialistes, Verts et Démocrates Progressistes (SOC/V/DP) [EN/FR/DE/RU/IT/TR]	Salle 5
Groupe Indépendant, Libéral et Démocratique (GILD)	Salle 10
Groupe des Conservateurs et Réformistes Européens (CRE) [EN/RU/TR]	Salle 6

### Réunion des Secrétaires de délégation

Réunion d'information	15h45-16h30, Salle 8
Pause-café avec les jeunes délégués	16h30-17h30, Bar des parlementaires

*Veillez noter que le mercredi et jeudi matin une mise à jour des travaux sera disponible avec les amendements déposés ainsi que tout autre changement.*

## Mardi 17 mars 2020

### Réunions des commissions [EN/FR/DE/RU/IT/TR]




Commission de suivi	8h45-10h45, Salle 1
Commission des questions d'actualité	8h45-10h45, Salle 9
Commission de la gouvernance	8h45-10h45, Salle 5

## Mardi 17 mars 2020

11h00-13h00, Hémicycle

### Séance plénière [EN/FR/DE/RU/IT/TR]

\* *Délai de dépôt des amendements : lundi 16 mars, 16h00*



11h00	<b>Ouverture de la 38<sup>e</sup> Session du Congrès par le Président du Congrès</b> Anders KNAPE	
11h10	<b>Vérification des pouvoirs des nouveaux membres</b> [CG38(2020)X] Présentation par les corapporteurs : Harald SONDEREGGER, Autriche (R, PPE/CCE), et Barbara TOCE, Italie (L, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de résolution [CG38(2020)02]*	
11h20	<b>Adoption du projet d'ordre du jour de la session</b> [CG38(2020)0J] <b>Adoption du projet de procès-verbal de la dernière séance de la 37<sup>e</sup> Session (31 octobre 2019)</b> [CG37(2019)PV03]	
11h23	<b>Adoption de la composition des commissions du Congrès</b> [CG38(2020)03]	
11h25	<b>Election du/de la Secrétaire Général(e) du Congrès</b> Présentation des candidat(e)s [Dans le cas où le scrutin n'a pas lieu par voie électronique, la séance sera suspendue jusqu'à 12h00. Le scrutin aura lieu dans l'antichambre de l'hémicycle]	
11h50	<b>Communication du Président du Congrès</b> [CG38(2020)04] Débat	
12h20	<b>Révision des Règles et Procédures du Congrès</b> Corapporteurs : Liisa ANSALA, Finlande (L, GILD), Harald SONDEREGGER, Autriche (R, PPE/CCE), et Tamar TALIASHVILI, Géorgie (R, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de résolution [CG38(2020)05]*	
13h00	<b>Suspension de la séance</b>	
13h00	<b>EVENEMENT</b> : Inauguration de l'exposition et réception offerte par l'Union des municipalités de Turquie – Foyer de l'hémicycle	

**Mardi 17 mars 2020**

14h30-19h00, Hémicycle

**Séance plénière** [EN/FR/DE/RU/IT/TR]

\* *Délai de dépôt des amendements : lundi 16 mars, 16h00*

<b>14h30</b>	<b>Présidence géorgienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (28 novembre 2019 – mai 2020)</b> Allocution de David ZALKALIANI, Ministre des affaires étrangères de Géorgie au nom de la Présidence du Comité des Ministres Réponse orale aux questions écrites [CG38(2020)06] <i>Date limite de dépôt des questions écrites : vendredi 13 mars, 15h00</i>
<b>15h20</b>	<b>Sexisme et violence sexiste en politique au niveau local et régional : mise en œuvre de l'objectif de développement durable (ODD) n° 5</b>  Présentation par la rapporteure : Jelena DRENJANIN, Suède (L, PPE/CCE) Allocutions de : <ul style="list-style-type: none"><li>Stefano BONACCINI : Président du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE) (à confirmer)</li></ul> Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG38(2020)07]*
<b>16h30</b>	<b>Allocution de Marija PEJČINOVIĆ-BURIĆ, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe</b> (à confirmer) Réponse orale aux questions spontanées
<b>17h20</b>	<b>Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Turquie (ODD n°s 11 et 16)</b>  Présentation par les corapporteurs : Jakob WIENEN, Pays-Bas (L, PPE/CCE), et Yoomi RENSTRÖM, Suède (R, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG38(2020)08]* <b>Allocution d'un représentant du gouvernement turc</b> (à confirmer) Réponse orale aux questions écrites [CG38(2020)09] <i>Date limite de dépôt des questions écrites : vendredi 13 mars, 15h00</i>
<b>18h30</b>	<b>Cérémonie de remise du 7<sup>e</sup> Prix Dosta !/Congrès</b>
<b>19h00</b>	<b>Fin de la séance</b>
<b>19h00</b>	<b>EVENEMENT</b> : Réception offerte par Kakha Kaladze, Chef de la délégation géorgienne auprès du Congrès, Maire de Tbilisi, Géorgie – Foyer de l'hémicycle

Mercredi 18 mars 2020

## Chambre des régions

9h00-12h30, Hémicycle [EN/FR/DE/RU/IT/TR]

\* Délai de dépôt des amendements : mardi 17 mars, 10h00

9h00	<b>Ouverture de la session par la Présidente de la Chambre</b> Gunn Marit HELGESEN
9h05	<b>Adoption du projet d'ordre du jour de la Chambre</b> [CPR38(2020)OJ] [CPR38(2020)02]
9h20	<b>Communication de la Présidente de la Chambre</b> [CPR38(2020)01]
9h35	<b>Stratégies d'intégration territoriale : réduire le clivage entre zones métropolisées et non-métropolisées</b> (titre provisoire) <b>(ODD n<sup>os</sup> 10 et 11)</b> Allocutions de : <ul style="list-style-type: none"><li>• Gustavo A. Matos EXPOSITO, Président de la Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE)</li><li>• Francesca BRIA, Directrice responsable de la technologie et de l'innovation de la ville de Barcelone (Espagne) (à confirmer)</li></ul> Débat
	<b>De Villes intelligentes à Régions intelligentes : l'économie numérique régionale, un outil pour l'inclusion</b> (titre provisoire) <b>(ODD n<sup>os</sup> 10 et 11)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Olga WESSELS, Chef du bureau de Bruxelles du Consortium européen des universités innovantes (ECIU) (à confirmer)</li><li>• un(e) représentant(e) ministériel(le) de la région Emilie-Romagne (Italie)</li><li>• un(e) représentant(e) ministériel(le) d'un des Etats de la Fédération de Russie</li></ul> Débat
	<b>Formation continue et emploi durable pour les jeunes générations : un défi pour les régions</b> (titre provisoire) <b>(ODD n<sup>os</sup> 4 et 10)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• un(e) représentant(e) ministériel(le) du Land de Salzbourg (Autriche) et/ou d'un canton (Suisse)</li><li>• Elsa SCHALCK, Vice-présidente en charge de la jeunesse, de l'orientation et de la démocratie territoriale de la région du Grand-Est (France)</li></ul> Débat
	<b>Débat libre</b> (sous réserve du temps disponible)
	<b>Date de la prochaine session</b> 27-29 octobre 2020
12h25	<b>Clôture par la Présidente de la Chambre</b>




**12h30** **EVENEMENT** : Réception pour célébrer le 20<sup>e</sup> Anniversaire de l'Association européenne pour la démocratie locale (ALDA) – Foyer de l'hémicycle

Mercredi 18 mars 2020

## Chambre des pouvoirs locaux

9h00-12h30, Salle 1 [EN/FR/DE/RU/IT/TR]

\* *Délai de dépôt des amendements : mardi 17 mars, 10h00*

9h00	<b>Ouverture de la session par le Président de la Chambre</b> Xavier CADORET
9h02	<b>Adoption du projet d'ordre du jour de la Chambre</b> [CPL38(2020)OJ]
9h05	<b>Election d'un vice-président(e) de la Chambre</b> [délai de soumission des candidatures : mercredi 18 mars, 7h00] Présentation des candidat(e)s - Vote
9h10	<b>Communication par le Président</b> [CPL38(2020)01]
9h20	<b>Contribution du Congrès au rétablissement des élections locales à Mostar (ODD n° 11)</b>  Présentation par le rapporteur : Robert-Csongor GRUMAN, Roumanie (L, PPE/CCE) Allocution de Irma BARALIJA, Vice-Présidente, "Naša Stranka" (Notre Parti), Mostar, Bosnie-Herzégovine Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CPL38(2020)02]*
10h10	<b>Débat thématique : conditions de travail des élus locaux – cherche candidats désespérément</b> [CPL38(2020)07] Allocution par Eric HOLFORD, conseiller du South Lanarkshire, membre du groupe d'intérêt spécial "Barriers to Elected Office" (obstacles à l'exercice d'une fonction électorale) de la Convention des autorités locales écossaises (COSLA), Royaume-Uni Débat
11h00	<b>Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Arménie (ODD n°s 11 et 16)</b>  Présentation par les corapporteurs : Bryony RUDKIN, Royaume-Uni (L, SOC/V/DP), et Gunn Marit HELGESEN, Norvège (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation [CPL38(2020)03]* <b>Allocution de Suren PAPIKYAN, Ministre de l'Aménagement du territoire et de l'infrastructure, Arménie</b> (à confirmer) Réponse orale aux questions écrites [CPL38(2020)04] <i>Date limite de dépôt des questions écrites : lundi 16 mars, 15h00</i>
11h45	<b>Rapport d'enquête sur la réforme territoriale en Lettonie</b>  Présentation par les corapporteurs : Xavier CADORET, France (L, SOC/V/DP), et Marc COOLS, Belgique (L, GILD) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CPL38(2020)05]* <b>Allocution d'un représentant des autorités lettones</b> (à confirmer) Réponse orale aux questions écrites [CPL38(2020)06] <i>Date limite de dépôt des questions écrites : lundi 16 mars, 15h00</i>
	<b>Date de la prochaine session</b>
	<b>Clôture par le Président de la Chambre</b>
12h30	<b>EVENEMENT</b> : Réception pour célébrer le 20 <sup>e</sup> Anniversaire de l'Association européenne pour la démocratie locale (ALDA) – Foyer de l'hémicycle

**Mercredi 18 mars 2020**

14h30-19h30, Hémicycle

**Séance plénière** [EN/FR/DE/RU/IT/TR]

\* *Délai de dépôt des amendements : mardi 17 mars, 10h00*

<b>14h30</b>	<b>Adoption des procès-verbaux</b> de la séance du Congrès du 17 mars 2020 [CG38(2020)PV01am] [CG38(2020)PV01pm]
<b>14h35</b>	<b>Allocution de Rik DAEMS, Président de l'Assemblée parlementaire</b> (à confirmer) Réponse orale aux questions spontanées
<b>15h30</b>	<b>Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Portugal (ODD n<sup>os</sup> 11 et 16)</b>  Présentation par les corapporteurs : Xavier CADORET, France (L, SOC/V/DP), et David ERAY, Suisse (R, GILD) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG38(2020)10]* <b>Allocution d'un représentant du gouvernement portugais</b> (à confirmer) Réponse orale aux questions écrites [CG38(2020)19] <i>Date limite de dépôt des questions écrites : lundi 16 mars, 15h00</i>
<b>17h00</b>	<b>Les autorités territoriales et le changement climatique : la mise en œuvre de l'ODD n° 13</b> [CG38(2020)20] Présentation par le porte-parole du Congrès sur le changement climatique et l'environnement, Vladimir PREBILIC, Slovénie, (L, SOC/V/DP) Allocution d'un orateur invité (à confirmer) Débat
<b>18h00</b>	<b>Commentaire contemporain du Congrès sur le rapport explicatif de la Charte européenne de l'autonomie locale</b>  Présentation par le rapporteur : Jakob WIENEN, Pays-Bas (L, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de résolution [CG38(2020)11]*
<b>18h45</b>	<b>Rapport sur l'observation des élections locales en République de Moldova (20 octobre 2019) (ODD n<sup>os</sup> 11 et 16)</b>  Présentation par le rapporteur : Vladimir PREBILIC, Slovénie (L, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG38(2020)12]*
<b>19h30</b>	<b>Fin de la séance</b>
<b>19h30</b>	<b>EVENEMENT</b> : Réception offerte par la Ville de Strasbourg, à l'Hôtel de Ville, Place Broglie (départ de la navette vers l'Hôtel de Ville à 19h30 et 19h40) (à confirmer)

## Jeudi 19 mars 2020

Réunion du Bureau [EN/FR/DE/RU/IT]


8h30-9h15, Salle 8 Bureau du Congrès

## Jeudi 19 mars 2020

9h30-12h00, Hémicycle

Séance plénière [EN/FR/DE/RU/IT/TR]

\* Délai de dépôt des amendements : mercredi 18 mars, 10h00

9h30	<b>Adoption formelle des textes approuvés par les chambres</b> [CG38(2020)13]
9h32	<b>Adoption des procès-verbaux des sessions des chambres et de la séance du Congrès du 18 mars 2020</b> [CPR38(2020)PV], [CPL38(2020)PV], et [CG38(2020)PV02]
9h35	<b>Remise de la médaille du Congrès à un membre honoraire</b> Gaye DOGANOGLU, ancienne Vice-Présidente du Congrès, Turquie
10h00	<b>Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Hongrie (ODD 11 et 16)</b>  Présentation par les corapporteurs : Marc COOLS, Belgique (L, GILD), et Jean-Pierre LIOUVILLE, France (R, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG38(2020)14]* <b>Allocution d'un représentant du gouvernement hongrois</b> (à confirmer) Réponse orale aux questions écrites [CG38(2020)15] <i>Date limite de dépôt des questions écrites : mardi 17 mars, 15h00</i>
12h00	<b>Clôture de la 38<sup>e</sup> Session du Congrès par le Président du Congrès</b>

## Congrès 2020-2025 : renouvellement et priorités

Echange de vues avec des associations nationales et européennes

14h00-16h30, Salle 1



## L'ATTENTION DES MEMBRES EST ATTIRÉE SUR LES POINTS SUIVANTS :

- Le vote électronique aura lieu dans l'hémicycle et dans la Salle 1. Les **badges** des membres seront utilisés pour le vote électronique dans l'hémicycle (Congrès et Chambre des régions). Les votes en salle 1 (Chambre des pouvoirs locaux) se feront au moyen des **boîtiers de vote** distribués à l'entrée de la salle au moment de la signature du registre de présence. Ces boîtiers devront être remis au Secrétariat à la fin de la session de la Chambre des pouvoirs locaux.
- L'accès à l'hémicycle est strictement réservé aux personnes munies d'un badge spécifique identifiable par le symbole de l'hémicycle. Le placement en hémicycle lors des séances plénières se fait selon le plan disponible pour consultation à l'entrée.
- Dépôt des questions écrites pour réponse orale (bureau 1081) ([congress.session@coe.int](mailto:congress.session@coe.int)) : chaque membre doit se limiter à une question par orateur invité. Veuillez consulter l'ordre du jour pour les délais de dépôt.
- Conditions et délais de dépôt des amendements (bureau 1081) ([congress.session@coe.int](mailto:congress.session@coe.int)) : au plus tard à **10h00, la veille** du jour où le débat est ouvert sur les textes auxquels ils se réfèrent, sauf pour les textes qui seront discutés le mardi 17 mars pour lesquels le délai est fixé à **16h00 lundi 16 mars 2020**. Les amendements doivent être signés par 5 délégué(e)s issu(e)s d'au moins 2 délégations, pour les textes débattus en séance plénière ; par 5 délégué(e)s siégeant à la Chambre des pouvoirs locaux, issu(e)s d'au moins 2 délégations, pour les textes débattus à la Chambre des pouvoirs locaux ; et par 5 délégué(e)s siégeant de plein droit à la Chambre des régions, issu(e)s d'au moins deux délégations, pour les textes débattus à la Chambre des régions. Chaque amendement doit préciser le nom du/de la délégué(e) qui le présentera.
- Inscription des orateurs aux débats : les fiches d'inscription aux débats, à disposition devant l'hémicycle et la Salle 1 (séances plénières et sessions des chambres), sont à remettre à la Séance devant la table de la Présidence pour les débats en hémicycle, et au Secrétariat de la Présidence de la chambre qui se réunit en Salle 1.
- **Bureau des finances** : bureaux 1040 et 1033.
- **La Séance** pour toute autre question : bureau 1081.
- **TEMPS DE PAROLE DANS LES DÉBATS –  
Article 30 paragraphes 6 et 7 des Règles et procédures du Congrès**
  6. Le temps de parole des délégués est limité comme suit :
    - a. rapporteurs uniques présentant un rapport : dix minutes ;
    - b. corapporteurs présentant un rapport : six minutes chacun ;
    - c. rapporteurs uniques répondant aux interventions : cinq minutes ;
    - d. corapporteurs répondant aux interventions : trois minutes chacun ;
    - e. présidents des commissions répondant (à leur demande) aux interventions : trois minutes ;
    - f. autres orateurs (sauf pour des déclarations personnelles, pour la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements) : trois minutes ;
    - g. orateurs pour des déclarations personnelles, la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements ou des sous-amendements : une minute.
  7. Lorsqu'il n'y a pas assez de temps pour que tous les orateurs soient entendus pendant la durée prévue au paragraphe 6 du présent article 30, le président peut décider de réduire le temps de parole ou de ne pas permettre à toutes les personnes inscrites sur la liste des orateurs de s'exprimer.